



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet,
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL

04 50 33 61 13
sandrine.stoessel@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le **1 DEC. 2014**

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à madame et messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le vendredi 5 décembre 2014.

P.J. : Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants et de la mémoire.

J'ai l'honneur de vous rappeler que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, **le vendredi 5 décembre 2014**.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie.

Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de favoriser toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation. Il importe notamment d'y associer les jeunes générations, qui ne peuvent ignorer le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Enfin, vous voudrez bien trouver ci-joint le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense en charge des anciens combattants et de la mémoire qu'il vous appartiendra de lire l'occasion de cette cérémonie.

Le préfet,

Georges-François LECLERC

**Message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants
et à la mémoire, auprès du ministre de la défense**

**à l'occasion de la
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie
et les combats du Maroc et de la Tunisie
5 décembre 2014**

En cette journée nationale, un hommage est rendu aux soldats « Morts pour la France » durant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, ainsi qu'aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux disparus et populations civiles victimes des massacres et exactions en Algérie et aux victimes civiles des combats du Maroc et de la Tunisie.

En cette journée, nous nous souvenons du courage, mais également des souffrances endurées par ceux qui sont « Morts pour la France », appelés ou rappelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives ou des forces de l'ordre, mais également des civils morts en Algérie, au Maroc ou en Tunisie et des disparus. Nous nous rappelons également la douleur de leurs familles et de leurs proches.

Il est important de souligner que derrière les chiffres des morts se trouvent des hommes et des femmes, des parcours de vie singuliers faits de joies et de peines mais rassemblés par une même fin tragique en une même région du monde qui connut avec la France le meilleur comme le pire, les liens humains et la fraternité des combats comme les déchirements.

La Guerre d'Algérie, pour prendre le plus tragique de ces déchirements, fit des centaines de milliers de morts et causa le départ vers la métropole de centaines de milliers de rapatriés et de Harkis coupés de leur terre natale par un conflit qu'ils n'avaient pas voulu et dont ils portent la mémoire.

Aujourd'hui, 60 ans après le début de la Guerre d'Algérie, l'heure est à la transmission de cette mémoire mais aussi à la réconciliation. Nous devons tendre la main vers l'Algérie, le Maroc et la Tunisie pour construire une mémoire partagée qui n'oublie rien ni personne, seul gage de paix et d'amitié.

Les jeunes générations doivent garder intacte cette mémoire, la cultiver tout en tissant des liens avec l'autre rive de la mer Méditerranée, ce fantastique berceau de civilisations qui doit surmonter ses conflits pour redevenir le creuset d'une coopération indispensable au XXI^e siècle.

C'est le sens du message adressé par le Président de la République François Hollande devant l'Assemblée populaire nationale algérienne en décembre 2012. C'est également le sens des coopérations qui se nouent entre nos deux gouvernements et qui construisent un dialogue nécessaire dans la franchise et la confiance.

